

## [VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement

### Le catastrophisme écologique contre la démocratie

Antoine Chollet et Romain Felli

---

Temporalités, action environnementale et  
mobilisations sociales

Volume 15, numéro 2, septembre 2015

URI : [id.erudit.org/iderudit/1035830ar](http://id.erudit.org/iderudit/1035830ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal et Éditions en  
environnement VertigO

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Chollet, A. & Felli, R. (2015). Le catastrophisme écologique  
contre la démocratie. *[VertigO] La revue électronique en  
sciences de l'environnement*, 15(2).

Résumé de l'article

Il s'agit dans cet article d'interroger le régime temporel spécifique associé au catastrophisme écologique, et en particulier dans sa variante climatique. Nous cherchons à montrer que les images du futur qui sont utilisées dans les discours catastrophistes, que nous décrivons et dont nous analysons les différentes formes, produisent des positions politiques antidémocratiques. Dès lors, nous plaidons pour leur remplacement par une autre conception du futur, de la temporalité, et du temps lui-même dont nous esquissons les contours sur un plan théorique. Il ne s'agit nullement pour nous de contester la profondeur des crises écologiques que le monde expérimente actuellement, mais au contraire, en les ramenant dans le présent d'une part, et en montrant leur multiplicité contradictoire d'autre part, d'en faire prendre la mesure réelle. C'est ainsi que la possibilité d'une politique démocratique des rapports socio-écologiques peut être comprise.

---

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal  
et Éditions en environnement VertigO, 2015

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

---



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

Antoine Chollet et Romain Felli

## Le catastrophisme écologique contre la démocratie

- 1 « Il faut fonder le concept de progrès sur l'idée de catastrophe. Que les choses continuent à "aller ainsi", voilà la catastrophe. » (Benjamin, [1939] 1982, p. 242)
- 2 Bon nombre de discours contemporains sur la crise écologique se caractérisent par une surabondance de références au futur, anticipé sous la figure de la catastrophe. Celles-ci masquent bien souvent le fait que ces discours sont d'abord des discours politiques au sens le plus banal du terme, en cela qu'ils contiennent un projet d'organisation du *présent*. L'ambition de cet article sera dès lors d'analyser certains des éléments du projet politique contenu, souvent implicitement, dans l'organisation du temps propre à ces discours écologiques. Loin de soutenir des projets émancipateurs ou démocratiques, il nous semble que le temps de l'écologie politique aujourd'hui dominant est bien souvent, et de manière plus ou moins consciente, un temps de l'ordre et de la soumission fondé sur une politique de la peur. La crise climatique offre ainsi un excellent exemple de l'imbrication profonde des discours de l'écologie, du temps et de la politique.
- 3 Commençons par illustrer notre propos par un exemple récent. Le 21 mars 2014 s'est tenue à New York la « People's Climate March », d'après ses organisateurs la plus grande manifestation de l'histoire en faveur de la lutte contre le changement climatique. Près de 300'000 personnes ont défilé dans les rues new-yorkaises : des associations religieuses aux syndicats en passant par des scientifiques et des représentants des peuples indigènes, avec à leur tête le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon. Une telle unanimité est remarquable, mais elle se paie par la nécessaire dilution du message. Au-delà de la « lutte » contre le changement climatique, de la volonté de « sauver la planète » et d'appels à une vague « justice environnementale », il était difficile de discerner une demande claire et un projet politique commun à ces manifestants. C'est avant tout le rejet d'un futur décrit comme catastrophique qui constituait la base de la mobilisation, en tout cas à en croire les deux affiches officielles choisies pour cette manifestation et représentant, pour la première, les générations futures, et pour la seconde une statue de la liberté submergée par les flots.<sup>1</sup> Ces deux images, et les symboles qu'elles mobilisent, nous semblent représentatives d'un discours largement répandu sur le changement climatique aujourd'hui.
- 4 Arrêtons-nous un instant sur la première image. Les deux enfants symbolisent les « générations futures ». D'après son auteur : « Mon affiche est centrée sur une petite fille tenant un moulin à vent, référence aux éoliennes, tandis que le soleil derrière elle représente l'énergie solaire. Elle lève les yeux depuis le précipice tout en portant le symbole de la marche, un cœur vert ». Cette image appartient au visuel post-apocalyptique (le « précipice ») et est centrée sur une génération future qui relèvera les tâches que la génération actuelle n'a pas su accomplir : elle représente une humanité en quelque sorte régénérée par la catastrophe.
- 5 Bien sûr, la notion de « générations futures » est centrale dans nombre de discours écologistes et dans la philosophie éthique. Les générations futures auraient des droits qui « nous » imposeraient des devoirs en tant que générations présentes. Pour certains philosophes, l'actualisation de ces droits devrait être soustraite aux procédures démocratiques et confiée à des experts, des sages ou des organes indépendants, chargés de veiller au maintien des droits de ces générations à venir (Tremmel, 2006 ; Thompson, 2005). Alternativement, suivant la position conservatrice ou libérale du théoricien qui la mobilise, la justification de ces droits repose sur une conception de la société comme « chaîne des générations » (Edmund Burke), comme « responsabilité devant l'Être » (Hans Jonas) ou alors comme défense du droit de propriété (dans cette version, les générations actuelles dépouilleraient de leurs propriétés légitimes les « générations futures »<sup>2</sup>).
- 6 Quant à la deuxième affiche, elle renvoie bien sûr à la scène finale du grand film de science-fiction *La Planète des singes* (*Planet of the Apes*, réal. Franklin J. Schaffner, 1968) dans

laquelle les héros découvrent que la planète qu'ils croyaient étrangère se révèle être la Terre ravagée après une guerre thermonucléaire. D'après les auteurs de l'affiche, « ce design joue avec les stéréotypes des films de catastrophe grand public, en faisant entrer la fiction dans une réalité possible »<sup>3</sup>. Autrement dit, la vision des films apocalyptiques pourrait bien se révéler être vraie. Si la grande peur des années 1960-70 était celle de la guerre nucléaire, l'apocalypse climatique est en passe de définir l'époque contemporaine. Cette lecture apocalyptique est renforcée par le message inscrit sur l'affiche : « The next one won't be biblical », autrement dit, le prochain déluge ne sera pas celui de la Genèse, mais celui de la fin des temps provoquée par l'humanité elle-même. Une des graphistes ajoute, dans une interview, que : « je ne pense pas que nous ayons fait suffisamment peur aux gens pour qu'ils réalisent à quel point les choses peuvent devenir folles. [...] Nous sommes vraiment inquiets pour le futur, pour le futur de nos enfants »<sup>4</sup>.

7 Cette vision catastrophiste du changement climatique est aussi propagée par des entrepreneurs épistémiques, des scientifiques, des experts, des ONG ou des organisations internationales. Si les rapports de l'IPCC/GIEC portant sur les « impacts » du réchauffement climatique sont parfois décriés pour leur conservatisme, certaines agences internationales ou gouvernementales, ainsi que certains experts, notamment issus du champ de la « sécurisation » (Bigo, 2005 ; Dalby, 2011), fournissent des déclinaisons imagées de la catastrophe climatique : afflux massif de « réfugiés climatiques » (Myers et Kent, 1995 ; McLemand et Smit, 2006 ; pour une critique voir Bettini, 2013 ; Felli, 2013) ou au contraire « emprisonnement » de victimes immobiles de ce même réchauffement dans un territoire vulnérable (Foresight, 2011 ; pour une critique, voir Felli et Castree, 2012), déstabilisation de certains régimes, tensions géopolitiques, nouvelles « guerres climatiques » (Welzer, [2008] 2009 ; Dyer, [2008] 2009 ; pour une critique, voir Verhoeven, 2011), etc. Des films grand public (*Home, Une vérité qui dérange*, etc.) relaient ce message, qui en substance affirme que, pour éviter de telles catastrophes, un « nous » indéterminé (l'humanité, l'espèce humaine) n'aurait plus que quelques années, voire quelques mois, pour agir (Magné, 2009). Des historiens de la science du climat ont cru bon de faire récemment paraître un roman de science-fiction apocalyptique centré sur le réchauffement climatique : la période de la « Pénombre » y est suivie du « Grand effondrement » et de la « Migration massive » (Oreskes et Conway, 2014). Cette figure du catastrophisme se retrouve, avec différentes variations, dans d'autres domaines de l'environnement, notamment celui de l'épuisement des ressources naturelles (sous la forme du « *peak oil* » par exemple ; pour une critique : Bridge, 2011), ou de la perte de biodiversité (Forsyth, 2003) et réactive plus généralement les topiques néo-malthusiennes (Hartmann, 2010). Ces différentes crises peuvent également se combiner, comme par exemple la concomitance de la crise climatique et du « *peak oil* » dans la théorie des villes en transition : « Nous sommes à la veille de l'effondrement des systèmes qui constituent le support de la vie sur Terre » (Serge Mongeau, préface à Hopkins, 2010, p. 5).

8 Dans l'analyse qui suit, nous nous sommes concentrés sur un certain nombre de discours catastrophistes qui nous paraissent représentatifs des débats contemporains, sans bien sûr prétendre à l'exhaustivité<sup>5</sup>. D'autres exemples ne cessent de proliférer, apportant autant de variations au thème de la catastrophe, sans pour autant, selon nous, le transformer radicalement<sup>6</sup>. C'est à explorer les dimensions essentielles de cette rhétorique de la catastrophe que nous nous sommes employés, en cherchant à montrer que celle-ci s'accompagne toujours, de manière plus ou moins explicite, d'une attaque contre certains des principes fondamentaux de la démocratie (conçue, minimalement, comme la reconnaissance d'une capacité politique du peuple à décider des affaires communes et à poser ses propres lois). Le catastrophisme repose sur une conception très précise du temps, faite de déterminisme et d'un futur qui a d'une part perdu toute imprévisibilité, et a d'autre part colonisé le présent. Si l'on veut tout à la fois prendre au sérieux la crise écologique et éviter les discours catastrophistes, il convient alors de construire une conception alternative du temps, une conception qui soit spécifiquement démocratique.

9 Nous commencerons par un exposé de quelques problèmes théoriques liés au temps et à la temporalité en théorie politique, puis nous poursuivrons par l'analyse de certaines formes du

catastrophisme contemporain en matière de crise climatique, et concluons avec l'élaboration d'une conception alternative du temps qui permette de penser un projet écologique dégagé à la fois de l'autoritarisme, du catastrophisme et du conservatisme.

## Sur le temps et la temporalité

- 10 Avant de se lancer dans l'analyse des discours catastrophistes, il faut rapidement préciser la manière dont nous aborderons ici les concepts de temps et de temporalité, puisque ce sont des concepts notoirement polysémiques et parfois, de ce fait, difficiles à utiliser. Pour ce faire, nous avons décidé de distinguer trois *dimensions* dans la définition du temps — une dimension *théorique*, une dimension *sociale* et une dimension *politique* —, dont seule la troisième nous intéressera ici, tout en précisant immédiatement qu'elles ne peuvent être complètement séparées l'une de l'autre. Affirmer la dimension politique du temps, c'est reconnaître dans le même mouvement qu'il n'y a ni temps « naturel », ni temps « authentique », ni temps totalement « libre » ou « autonome ».
- 11 Le temps est un objet de conflits entre ses différentes définitions, ainsi qu'entre les pratiques qui leur sont liées. On doit donc toujours se demander *par qui* et *pour qui* le temps est institué. Ces conflits peuvent correspondre à la valorisation différentielle de changements particuliers, ou du changement en général, mais ils répondent la plupart du temps à l'intérêt impérieux de définir le temps lui-même si l'on souhaite dominer une société (Le Goff, 1960 ; Thompson, 1967 ; Rifkin, 1987 ; Negri, 2005). Insister sur cette dimension politique du temps, c'est donc reconnaître avec Balibar que la politique « est le changement dans le changement, ou la *différenciation du changement* » (Balibar, 1997, p. 30).
- 12 À côté du temps, il faut également être attentif aux différents rapports qu'une société entretient avec le passé, le présent et le futur ; c'est ce que nous appelons ici la *temporalité*. Comme nous l'avons dit plus haut, ce seront pour l'essentiel les rapports au *futur*, et à *des* futurs divers, qui nous intéresseront ici. Cependant, ce n'est pas parce que les discours écologiques se construisent prioritairement par rapport au futur qu'ils oublient ou n'entretiennent aucun rapport avec le passé et, surtout, avec le présent. Les différentes dimensions de la temporalité ne sont pas exclusives l'une de l'autre, et si le centre de gravité d'une position théorique peut se déplacer de l'une à l'autre (insistance sur le passé dans les conceptions conservatrices, sur le futur dans les conceptions téléologiques ou révolutionnaires, par exemple), les autres dimensions et les différents rapports qui peuvent se nouer avec elles ne disparaissent jamais complètement.
- 13 Le caractère politique du temps surgit de sa pluralité, qui rejaillit à son tour sur les différents rapports noués avec le passé, le présent et le futur. C'est pourquoi ces derniers sont eux aussi et de plein droit des concepts politiques (sur le passé : Detienne, 1994 ; Hartog et Revel, 2001 ; sur le futur : Luhmann, 1976, Adam et Groves, 2007). De même qu'il n'y a pas de temps « naturel », il n'existe pas de rapport dépolitisé au passé, au présent ou au futur.

## Catastrophisme climatique

- 14 Le catastrophisme des discours écologistes correspond à une forme tout à fait précise de construction politique du temps, ainsi que des rapports au futur et au présent (Livermann, 2009 ; Hulme, 2009 ; Føssel, 2012b). Dire que le catastrophisme vise à la justification de la coercition étatique par la peur relève presque du lieu commun en science politique, puisqu'on sait que c'est l'une de ses figures inaugurales, en particulier dans le *Leviathan* de Thomas Hobbes (Robin, 2004 ; Collectif, 2013 ; Wainwright et Mann 2013). À notre sens, le catastrophisme écologique, et en particulier le catastrophisme climatique, peut être analysé de la même manière, indépendamment d'ailleurs du projet politique conscient de ceux qui le portent (pour des analyses allant dans le même sens, voir Riesel et Semprun, 2008 ; Swyngedouw, 2010b). Avant de se concentrer sur les effets proprement politiques des discours catastrophistes, il faut tout d'abord en expliciter les traits principaux.

## La rhétorique du catastrophisme

- 15 Le catastrophisme écologique contemporain repose à notre sens sur deux principes essentiels : une sur-responsabilisation individuelle dans l'analyse des causes de la catastrophe écologique

d'une part, et, d'autre part, la production d'un temps de l'urgence dans lequel l'action devrait intervenir afin de prévenir la catastrophe (ou d'en limiter les conséquences).

- 16 En guise d'illustration du premier point, nous pouvons citer le célèbre philosophe utilitariste Peter Singer, qui débute ainsi son livre sur la justice globale :

« [...] les changements légers qu'amènent involontairement les propriétaires de 4x4 tueront certainement beaucoup plus de gens [que les attentats du 11 septembre]. Lorsque les habitants des pays riches changent de voiture pour un modèle qui consomme plus d'essence que le modèle précédent, ils contribuent au changement du climat au Mozambique ou au Bangladesh – des changements qui peuvent conduire au déclin des cultures, à la montée des mers et à la diffusion de maladies tropicales. » (Singer, 2004, p. 1, notre traduction)

- 17 Dans une autre optique théorique, post-structuraliste cette fois-ci, Adrian Parr termine son ouvrage de critique des rapports entre le capitalisme et le changement climatique en affirmant la chose suivante :

« Un bref aperçu du 21<sup>e</sup> siècle jusqu'à présent : [...] une planète sur le point de bouillir ; des calottes glaciaires qui fondent ; l'accroissement des extrêmes météorologiques ; et la liste continue encore et encore. Ça ressemble à une bombe à retardement, n'est-ce pas ? Eh bien, c'en est une. Quelle honte de penser que l'extinction massive des générations futures fera de l'ombre aux six millions de personnes assassinées pendant l'Holocauste ; aux millions tués pendant les deux guerres mondiales ; aux génocides en ex-Yougoslavie, au Rwanda et au Darfour ; au million de personnes qui ont perdu leur maison et aux 316'000 tués durant le tremblement de terre de 2010 en Haïti. Le temps est venu de se réveiller face à ces signaux d'alarme.

Le vrai problème avec le changement climatique est que nous ne pouvons plus nous payer le luxe d'un changement progressif. Nous sommes arrivés à la dernière décennie où il sera possible d'agir. [...] Pour toutes ces raisons, j'ai souligné la responsabilité de chacun dans cette structure, y compris moi-même. [...] notre politique doit désormais partir du principe que tout pourrait être fini en 2050. » (Parr, 2013, pp. 145-147, notre traduction)

- 18 Premièrement donc, ces discours attribuent la crise écologique aux choix de consommation ou aux modes de vie, qui sont des entités vagues et dans le fond peu signifiantes, de même que la « société de consommation, le « matérialisme », le désir de « jouissance », ou la « pensée occidentale ». Parfois c'est le « néolibéralisme » tout entier qui est en cause, mais un néolibéralisme détaché d'une analyse matérielle des rapports sociaux. Pour Adrian Parr, par exemple : « Ca suffit avec le déni, le "maudit soit BP", le "maudites soient les entreprises", etc. ! Nous devons tous nous maudire pour avoir tout maudit sauf nous-mêmes – les citoyens des sociétés de grande consommation qui sont impliqués dans la production et la consommation infinie de la vie matérielle » (Parr, 2013, p. 135).

- 19 Dès lors, si crise écologique il y a, elle découlerait de la « conscience » qui manque au consommateur ou au citoyen. Il devient alors nécessaire de désigner celui-ci comme responsable et de l'éduquer. Cette éducation passe par la communication environnementale et le développement d'une citoyenneté environnementale ou climatique, mais aussi par l'utilisation d'outils de marché (labels, achats « éthiques », etc.) ou d'instruments politiques (écotaxes, réglementations et interdictions). C'est là la fonction des campagnes publicitaires répétées, venant de l'État ou des grandes associations environnementales et demandant au consommateur de remplacer ses ampoules électriques par des ampoules à basse consommation, de fermer les robinets après usage ou d'éteindre pendant une heure toutes les lumières à l'occasion d'une journée annuelle d'action pour sauver le climat<sup>7</sup>. Le citoyen écologique est alors celui qui, conscient de l'impact de ses actions sur la planète, cherche à minimiser par toutes sortes de stratégies individuelles (tri sélectif, consommation engagée, achat de compensation carbone, etc.) son « empreinte écologique ». Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a ainsi lancé sur Twitter lors de la journée mondiale de l'environnement 2015 le hashtag #just1thing recensant les petits gestes que chacun peut faire pour sauver la planète. Au sommet du ridicule, le PNUE proposait ainsi sérieusement comme « geste écologique » de voyager en avion avec un billet électronique plutôt qu'avec un billet en papier...

- 20 Les chercheurs qui se sont penchés sur ces questions ont d'ailleurs rapidement adopté une perspective de « gouvernementalité » cherchant à comprendre les dispositifs par lesquels

le changement climatique est mobilisé pour réformer les comportements individuels et quotidiens (Paterson et Stripple, 2010 ; Braun, 2014). Ce faisant, ces discours valident et réitèrent l'idéologie du capitalisme comme domaine du consommateur souverain et de la demande qui crée l'offre. Les éventuelles différences de responsabilité dans la « production » de la crise climatique sont généralement renvoyées au domaine de la consommation (par exemple, les riches détruisent la planète par leur mode de consommation), mais la dimension systémique du problème est soigneusement évacuée. Pour ne prendre qu'un exemple, la propriété des moyens de production et donc la capacité différenciée des individus à affecter les décisions d'investissement et donc les lieux, formes, durées et intensités des productions ne sont pas questionnées (Felli, 2015). Autrement dit, le marché est présenté comme le lieu du choix individuel du consommateur, choix qui s'agrège à celui de milliards de ses congénères et qui finit par produire un résultat (la crise écologique, ou climatique), certes regrettable, mais imputable à des choix individuels qu'il s'agit par conséquent de réorienter.

21 Deuxièmement, et s'ajoutant à la sur-responsabilisation individuelle décrite à l'instant, les discours catastrophistes écologiques produisent un sentiment d'extrême urgence. Il ne resterait plus que quelques années, voire quelques mois, pour faire les choix fondamentaux qui vont permettre de ne pas atteindre des points irréversibles (les *tipping points*) et par conséquent de sauver la planète et d'assurer la survie de l'espèce humaine.

22 Pour ne prendre qu'un seul exemple qui, contrairement à ce que l'on pourrait croire, n'est pas anecdotique, l'héritier de la couronne britannique, le Prince Charles, également président du WWF britannique, s'est fait l'avocat à de multiples reprises de ce genre de position :

« Au cours des prochains dix-huit mois, et gardant en tête l'urgence de la situation dans laquelle nous sommes, le monde fera face à ce qui est probablement la dernière fenêtre d'opportunité réellement ouverte pour s'échapper de l'attrait insidieux du "saloon de la dernière chance" afin de trouver un accord multilatéral ambitieux, équitable et à long terme. »<sup>8</sup>

23 L'eschatologie catastrophiste (la « conscience » de la catastrophe à venir) ainsi produite doit permettre de fixer les étapes intermédiaires de l'action visant à éviter la réalisation d'une catastrophe pourtant décrite comme inéluctable (Dupuy, 2002). Cette catastrophe se situe bien sûr toujours dans le futur, et constitue de plus le futur *certain* si rien n'est entrepris très rapidement pour en modifier le cours. Seule cette conscience aujourd'hui permettra de maintenir les conditions de vie nécessaires aux générations futures, voire à la simple perpétuation de la vie sur terre. Cette urgence de l'action ne peut se comprendre que si l'on pose que le futur projeté par ces discours est fondamentalement *conservateur*, puisque visant à préserver le monde tel qu'il existe avant la catastrophe, dans ses caractéristiques les plus fondamentales. La catastrophe future signifierait le renversement complet des rapports sociaux actuels, et c'est entre autres à ce titre qu'elle devrait être évitée (même si ce n'est jamais ainsi qu'elle est présentée). Comme l'exprime fort bien Michaël Føessel :

« On retrouve toujours un idéal conservateur à l'horizon des éthiques de la catastrophe, au point que ce qui doit être fait (ou, à l'inverse, ce dont il faut s'abstenir) est évalué à l'aune de la possible disparition de ce qui nous entoure. Mais la question qui devient presque taboue est celle de la transformation de ce qui est, je veux dire une transformation socialement positive qui ne serait pas une promesse de catastrophe. » (Føessel et Worms, 2011, p. 60)

### Une vision centrée sur les « impacts »

24 Il nous apparaît que cette forme de catastrophisme a été involontairement renforcée, dans le domaine climatique, par la domination jusqu'au début des années 2000 d'une compréhension des effets du réchauffement climatique en terme d'« impacts ». La science du réchauffement climatique, telle qu'elle se donne à voir dans les rapports de l'IPCC/GIEC, était à l'origine très fortement ancrée dans les sciences naturelles, physiques et biologiques (particulièrement les groupes de travail I et II). La manière de concevoir les effets du réchauffement consistait à chercher à déterminer aussi précisément que possible la nature des changements du système climatique provoqués par les activités anthropiques, et à évaluer en retour les « impacts » de ces changements sur les écosystèmes et les sociétés. Cette manière de faire impliquait donc un fort biais « fixiste » présupposant des sociétés qui ne changent guère et qui subissent uniformément

les effets du réchauffement climatique (mis à part une vulnérabilité strictement physique liée à l'exposition à certains risques, comme la montée des eaux).

25 Cette perspective a été assez largement remise en cause par les spécialistes de sciences humaines (des géographes en particulier) qui ont mis en avant au contraire la « vulnérabilité » différenciée des populations à des transformations environnementales et leurs capacités différenciées à y faire face, y compris en prenant des mesures d'« adaptation », comprise comme des formes de réduction de la vulnérabilité (O'Brien, 2012). En fait, s'est rejoué en partie autour des impacts du changement climatique, le débat fondamental de la géographie radicale des années 1970 qui en contestant l'école des « risques naturels » a mis en lumière que les catastrophes doivent s'expliquer par la rencontre entre un danger naturel (ou d'origine partiellement sociale) et une vulnérabilité socialement produite. L'étude de la production de ces vulnérabilités différenciées des populations place le risque dans les rapports sociaux et non exclusivement dans la nature. C'est l'organisation sociale, économique, politique, spatiale, etc. des sociétés qui détermine l'exposition différentielle aux risques, et les ressources permettant d'y faire face (pour une introduction à ces débats : Basset et Fogelmann, 2013 ; Rebotier, 2014 ; Ribot, 2014 ; Wisner *et al.*, 2004).

26 Les rapports les plus récents du groupe de travail II de l'IPCC/GIEC, notamment celui publié en 2014, accordent désormais une place de choix à l'étude des vulnérabilités sociales et insistent sur les multiples possibilités et stratégies d'adaptation, y compris transformatives, qui peuvent être mobilisées par les sociétés. L'IPCC/GIEC n'a toutefois pas adopté une perspective radicale sur ces questions : la vulnérabilité y est plutôt constatée que véritablement étudiée, et les mesures de réduction de la vulnérabilité ou d'adaptation, restent encore très souvent aux niveaux infrastructurels et techniques, plutôt que d'envisager une transformation des rapports sociaux, notamment de propriété, et l'extension des droits démocratiques. L'essentiel, toutefois, est qu'il nous semble que la littérature scientifique a aujourd'hui en partie abandonné la perspective uniquement centrée sur les impacts, et le catastrophisme implicite qu'elle impliquait.

27 Ce changement dans le discours scientifique reste cependant très largement ignoré des discours catastrophistes qui mobilisent, de manière tronquée, les analyses des spécialistes du réchauffement climatique pour valider leurs prédictions. Par exemple, le récent documentaire *Thule Tuvalu* (réal. Matthias von Gunten, 2014) qui met en parallèle le destin supposé tragique de deux « cultures traditionnelles » face au réchauffement climatique ignore complètement les capacités différentielles d'adaptation des sociétés qu'il décrit.

28 Pour les catastrophistes en effet, la société est toute puissante pour produire le réchauffement climatique (à tel point que nous serions entrés dans une nouvelle ère géologique, l'*Anthropocène*), mais elle apparaît (le plus souvent implicitement) totalement passive face aux effets de ce même réchauffement et ne fait qu'en subir les effets. Jean-Baptiste Fressoz avait d'ailleurs déjà identifié un pareil écart, qu'il nomme un « chiasme », dans les discours sur le risque technologique au XIX<sup>e</sup> siècle : « d'un côté nous transformons radicalement la nature quand de l'autre nous proclamons l'impossibilité de modifier la société » (Fressoz, 2012, p. 285).

## Négation de la catastrophe actuelle et négation de la politique

29 Ces discours catastrophistes s'accompagnent de deux attitudes politiques centrales. La première est la négation des catastrophes présentes, qui permet en retour d'affirmer plus ou moins explicitement que l'ordre social et économique actuel doit être préservé. La seconde nous paraît quant à elle considérer le renforcement de la domination étatique comme l'avènement d'un pouvoir sécurisant, ce qui contribue à produire un discours profondément dépolitisant.

30 Premièrement, le discours catastrophiste, en présentant un futur apocalyptique, peint nécessairement en creux un présent qui ne l'est pas, ou qui l'est moins. Le présent est ainsi digne d'être conservé, si on le compare avec le futur apocalyptique qu'on nous promet, ce qui signifie que les éléments fondamentaux des sociétés occidentales, les rapports de pouvoir comme le mode de production capitaliste, ne sont guère remis en cause. Toutes les idéologies

de l'effondrement supposent l'émergence d'un chaos plus ou moins violent qui mérite d'être évité à tout prix et qui, surtout, font apparaître en creux le présent comme souhaitable<sup>9</sup>.

31 Deuxièmement, le discours catastrophiste contribue à la dépolitisation de pans entiers de la vie collective au nom de la gouvernance par l'expertise, du management technocratique ou de la participation consensuelle, même s'il n'est de loin pas la seule source de dépolitisation (Swyngedouw, 2011 ; Kenis et Lievens, 2014 ; Felli, 2015). À l'instar de la dépolitisation néolibérale, le catastrophisme tend à présenter les intérêts de l'ensemble des personnes concernées comme étant communs. Les menaces agitées par le catastrophisme ont la double particularité de toucher l'ensemble de la planète, ou « l'Humanité » d'une part, et de ne pas être provoquées par un agent identifiable de l'autre. Cette absence d'adversaire à combattre, malgré une menace immense et permanente et la « communauté de destin » tragique qu'elle crée, produit un puissant effet d'unification, c'est-à-dire d'évacuation de la division politique. Cette dernière, pourtant au fondement de la démocratie (Lefort, 1981), est remplacée par l'unité supposée des intérêts. Il ne s'agit donc pas de combattre des adversaires politiques bien identifiés, ou les rapports de production capitalistes, mais de s'en prendre à un vague consumérisme (ou, alternativement, au matérialisme, au productivisme, à l'hédonisme, à la pensée occidentale, etc.) d'autant plus stigmatisé qu'il est impossible de l'attribuer à des individus ou à des rapports sociaux particuliers et historiquement définis.

32 Une telle attitude n'est pas neuve en matière de bouleversements climatiques. En fait, on peut lire les débats des années 1970 sur les changements climatiques (réchauffement et variabilité climatique, mais aussi à cette époque, hypothèse du refroidissement global ; puis, dans les années 1980, hypothèse de l'hiver nucléaire) comme étant structurés par une lecture néo-malthusienne et catastrophiste. Les métaphores militaires, autant que bibliques, abondent. Il n'est déjà plus temps de faire preuve de sentimentalisme. Pour les frères Paddock (1967) par exemple, les États-Unis devaient mettre en place une politique de « triage » (terme venu de la médecine militaire) visant à choisir quelles populations elles vont aider et quelles populations elles vont laisser mourir au cours des famines inévitables qui devaient frapper le monde dans la décennie suivante. Le climatologue Stephen Schneider reprend cette analyse dans son ouvrage influent de 1976 *The Genesis Strategy : Climate and Global Survival*. Il y propose également la constitution d'une quatrième branche du gouvernement, chargée de « la Vérité et des Conséquences » qui ne soit pas soumise à réélection afin d'éviter le court-termisme qui marque selon lui les démocraties (Schneider, 1976, pp. 304-311). Schneider récuse toutefois les solutions autoritaires et isolationnistes (« l'éthique du canot de sauvetage ») d'un autre écologiste influent, Garrett Hardin, même s'il est aussi favorable à des formes de gouvernement mondial capables de planifier au-delà des intérêts nationaux et du court-terme. Surtout, il propose de constituer des stocks, des réserves de grains, d'énergie, etc., pour faire face à l'inévitable rupture des chaînes d'approvisionnement. Bref, il s'agit de construire les bases de la « résilience » sociale permettant la survie en cas d'effondrement.

33 Ce genre d'idées (agitées à la même époque, en ce qui concerne les systèmes énergétiques, par Amory Lovins) continue d'irriguer une partie de la pensée écologiste contemporaine notamment les tenants des « villes en transition » qui préparent activement les bases de survie de la société après l'effondrement dû au soi-disant pic pétrolier et à la catastrophe climatique. Que l'Angleterre de la Seconde Guerre mondiale, avec son système de rationnement, soit utilisée comme modèle de « résilience » par ses théoriciens n'a dès lors rien de surprenant (voir par exemple : Hopkins, 2010, pp. 70-72).

34 Sous couvert d'urgence et d'agitation, le catastrophisme produit une dépolitisation de la question écologique. Les rapports sociaux de production ayant été évacués de l'analyse, ce sont les seuls choix individuels du consommateur qui doivent être rééduqués. Il n'y a plus dès lors de rapports sociaux à modifier, uniquement une « éthique » à adopter, celle de la citoyenneté écologique, qui fonctionne non sans une once de mauvaise conscience permanente (Scerri, 2009). Cette mauvaise conscience, loin d'être un regrettable effet secondaire, se trouve au cœur de la dépolitisation permanente de l'écologie produite par la gouvernance, les grandes ONG institutionnelles et les entreprises, mais aussi par certains mouvements sociaux. Ce faisant, ces instances fournissent à la fois l'explication de la crise écologique (les mauvais comportements



individuels) et la solution à cette crise : la réforme du comportement, l'éco-citoyenneté, voire la police des mœurs d'autrui (Riesel et Semprun, 2008, pp. 72-79). Le développement de cette sur-responsabilisation du citoyen en bout de chaîne fonctionne aussi grâce à l'obscurité dans laquelle les rapports sociaux produits par le capitalisme sont maintenus. Ainsi, seuls les gestes du quotidien sont intelligibles face à un magma de significations qui apparaît comme trop complexe pour qu'on le décrive. L'écocitoyenneté, voire l'éco-gouvernementalité (Braun, 2014), est le strict pendant de la charité privée en matière de lutte contre la pauvreté : seule l'action individuelle (quasi héroïque) est pertinente, et non la critique ou la transformation d'un *système*.

35 Face à cette dépolitisation de la crise écologique, donc face à l'absence d'un adversaire politique identifiable à combattre, l'imminence d'une catastrophe conduit à accepter l'autorité censée pouvoir agir ou protéger (Riesel et Semprun, 2008). Dans *Le principe responsabilité*, ce classique de la pensée écologique, Hans Jonas pensait déjà que les démocraties libérales et leurs foules hédonistes seraient incapables de prendre en charge l'avenir de l'humanité et présumait qu'une « tyrannie bienveillante, bien informée et animée par la juste compréhension des choses » y réussirait mieux, capable qu'elle serait de mettre en œuvre les « mesures que l'intérêt individuel des sujets concernés ne se serait jamais imposées spontanément [...], mesures [qui] sont précisément ce qu'exige l'avenir menaçant et ce qu'il exigera toujours davantage ». Cette tyrannie bienveillante devra être dirigée par une élite qui seule « peut éthiquement et intellectuellement assumer la responsabilité pour l'avenir » (Jonas, [1979] 1991, p. 200). Il a ainsi lié la sortie de la crise écologique à une dictature des sages, dernier avatar d'un modèle platonicien de la politique décidément très résilient.

36 Mais les formes que peut prendre cet autoritarisme sont multiples, et ne sont pas nécessairement avouées avec autant de franchise que Jonas ne le fait. Conway et Oreskes imaginent dans leur roman au titre explicite, *L'effondrement de la civilisation occidentale*, la fin des démocraties (néo)libérales et la survie puis la domination de la Chine, seule puissance contemporaine à avoir maintenu un système autoritaire : « les États-nations à régime démocratique – parlementaire ou présidentiel – n'ont pas voulu, puis pas pu, affronter la crise en plein développement. [...] En Chine la situation était assez différente. Comme d'autres pays post-communistes, la Chine avait pris des mesures de libéralisation, mais elle conservait encore un puissant État centralisé. [...] la capacité de la Chine à faire face au grand désastre climatique a prouvé la nécessité d'un régime centralisé » (Conway et Oreskes, 2014, pp. 75-76)<sup>10</sup>.

37 Les géographes Wainwright et Mann annoncent la couleur dans le titre de leur célèbre article : le « Léviathan climatique », auquel ne pourrait guère s'opposer qu'un « Mao climatique » (là encore le modèle chinois fait florès) ou un « Béhémoth climatique », l'option démocratique révolutionnaire ayant échoué (Wainwright et Mann, 2012). Hervé Juvin en appelle plus simplement à un « retour du politique », qui est en fait un retour de l'État, seule entité capable d'apporter ce que l'argent ne peut plus acheter :

« Si la question de la survie est posée, et elle l'est, la primauté du politique, par le retour du collectif [*i.e. de l'État*], n'est qu'une question de temps. Et elle entraînera le retour du territoire comme lieu du contrôle de chacun par tous, comme espace de la règle par le contrôle social, comme lieu de la mutualisation par la surveillance réciproque » (Juvin, 2008, p. 291)<sup>11</sup>.

38 La dépolitisation inhérente au catastrophisme rend possibles ces formes néo-hobbésiennes de politique, visant à assurer la perpétuation des bases politiques (coercitives) du capitalisme en se prémunissant contre le chaos démocratique par un pouvoir aussi fort qu'il le faudra. Comme l'écrit Swyngedouw : « le maintien et l'encouragement de représentations apocalyptiques sont une partie intégrante et vitale de la nouvelle politique culturelle du capitalisme » (Swyngedouw, 2010a). Ainsi, un futur catastrophique peut permettre de légitimer la suppression de la politique démocratique dans le présent. Les choix politiques sont strictement subordonnés à l'évitement de ce futur. Le futur, conçu sous une forme apocalyptique, colonise le présent et conditionne sa politique (Aitken, 2012). De surcroît, à la différence cruciale d'une pensée téléologique qui produirait un futur positif vers lequel tendre, le catastrophisme ne vise qu'à répéter le même, ce qui signifie la préservation du présent dans

ses structures socio-économiques essentielles. Comme le dit très justement Michaël Føessel, « l'impératif selon lequel nous devons seulement préserver le monde implique que nous avons déjà renoncé à l'édifier. [...] Rien n'est plus antipolitique que cette obsession de voir le réel durer coûte que coûte. Faire de ce désir de conservation notre actualité revient à éterniser le présent, injustices comprises » (Føessel, 2012a, pp. 675-676).

39 Signalons enfin une autre figure du catastrophisme climatique, qui se présente comme progressiste. Comme dans le catastrophisme conservateur que nous venons de décrire, la catastrophe y est toujours à venir et elle permet (quoique moins franchement) de masquer les divisions actuelles de la société. Néanmoins, il est plus malaisé d'imputer à cette version-là du catastrophisme un projet de soumission durable, même si elle s'inscrit assurément dans la même perspective dépolitisante. Riesel et Semprun qualifient le catastrophisme de « progressisme honteux » (Riesel et Semprun, 2008, p. 37). Ceci nous semble particulièrement pertinent si l'on considère que, pour une série d'auteurs et de mouvements « progressistes », la catastrophe a remplacé la révolution dans le cadre d'une eschatologie pseudo-progressiste (Føessel et Worms, 2011, p. 59).

40 Comme la menace révolutionnaire, la menace catastrophiste-progressiste permet à ceux qui l'agitent de mettre de côté une analyse concrète des conditions de transformation autonome de la société. En réalité, il manque à ces analyses l'étude des contradictions de la société actuelle, comme autant de potentialités nécessaires au changement, ce qui les conduit à une désespérance infinie face à ce qui leur apparaît comme l'uni-dimensionnalité du monde (par exemple : Méheust, 2009). Ces menaces deviennent démobilisatrices (*disempowering*). D'après cette posture, les seules entités dotées de pouvoir d'action historique sont les classes dominantes et les États qu'elles contrôlent. Ainsi, si le catastrophisme conservateur utilise le réchauffement climatique pour imaginer un futur permettant la reproduction de l'ordre social actuel, voire un accroissement de la dépendance à un État hobbesien, le catastrophisme progressiste pense au contraire nécessaire un renversement quasi-complet des rapports sociaux (une révolution) comme seule puissance à opposer à celle du réchauffement climatique. Ayant néanmoins largement abandonné l'idée d'un sujet révolutionnaire organisé, cette analyse conduit souvent à une position de critique sociale désespérée face à un monde sans force émancipatrices clairement identifiées (voir par exemple : Parr, 2013). Sa fonction relève dès lors davantage du témoignage que de l'incitation à l'action et à la transformation du monde.

## Esquisse d'un temps démocratique

41 Face aux représentations catastrophistes du futur et aux conceptions du temps très largement déterministes qu'elles mettent en œuvre, la conception d'un temps démocratique doit se construire sur une série d'éléments que nous aimerions rapidement esquisser ici. Ils constituent quelques-uns des arguments qui peuvent permettre de contester l'hégémonie actuelle des discours catastrophistes, car nous pensons que c'est à ce niveau de généralité, c'est-à-dire au plan de la définition même du temps, que se joue cette résistance.

### Principe d'incertitude

42 Contre les théories déterministes du temps, mais également contre leurs pendants chaotiques, la première nécessité est de réaffirmer un principe d'incertitude (Chollet, 2011, pp. 442-443 ; Føessel, 2012b, p. 284). Avancer que les changements sont incertains, c'est dire qu'ils ne sont ni intégralement prévisibles à partir d'un ensemble de conditions préalables, ni totalement inconnaissables. C'est reconnaître simultanément qu'il y a du *probable* (qu'il y a des changements ou des événements plus ou moins susceptibles de se produire, que tout n'est pas absolument indéterminé), que néanmoins tout reste toujours *possible* (rien de pensable n'est radicalement impossible), et qu'il y a toujours dans ces deux domaines de l'*imprévu* (Merleau-Ponty, 1947). Affirmer que les changements sont incertains revient donc à reconnaître que nous ne comprenons pas intégralement l'histoire, que nous sommes incapables de lire intégralement les structures présentes ou les événements passés, bien qu'ils ne soient pas radicalement illisibles pour autant. En ce sens, l'incertitude marque *toute* la temporalité. C'est sur elle que repose la première définition du temps démocratique : une intellection des

changements comme incertains et l'institution d'un temps qui intègre autant que possible cette incertitude.

43 De plus, comme nous l'avons dit, l'accent quasi unilatéralement mis sur les « impacts » prévisibles de la catastrophe sans analyser en parallèle la production de vulnérabilité (et sa possible réduction) tend à accentuer indûment l'apparence de prédictibilité du futur.<sup>12</sup> Lorsqu'on prend prétexte aujourd'hui de futures catastrophes écologiques pour annuler le cadre démocratique, cela suppose que le futur est certain, que les conséquences de nos actes présents sont pleinement prévisibles et, donc, que l'incertitude n'existe pas. En ce sens, une procédure démocratique est aussi un moyen de mutualiser les risques entraînés par n'importe quelle décision politique importante, puisque chacun en devient responsable. Porter attention aux productions sociales et économiques des politiques de vulnérabilité actuellement existantes, c'est se donner les moyens de comprendre et d'agir sur les causes profondes des vulnérabilités, afin de ne pas se laisser fasciner uniquement par la prédiction du « danger » naturel à venir. Le risque est dans la société autant que dans la nature, et la société n'est pas immobile.

44 Par rapport aux différents catastrophismes que nous avons examinés ici, un temps conçu comme incertain rappelle qu'il est impossible de cartographier intégralement le futur et que, par conséquent, ni les comités de sages ni de putatifs représentants des « générations futures » (Kavka et Warren, 1983 ; Thompson, 2005 ; Bourg et Whiteside, 2010), ni même un *Institut des Désastres Imminents* (Schneider, 1976, p. 299), ne pourront prétendre à une légitimité supérieure à celle investie dans des institutions dont le caractère démocratique ne peut se juger qu'au *présent*. Concernant les problématiques écologiques, l'idée d'un futur incertain a des conséquences importantes, dont la principale est sans doute de ne pouvoir fonder une décision présente sur la certitude d'un événement futur. Plus ladite décision suppose des actions drastiques, et plus cette incertitude doit être rappelée. La capacité d'imaginer une pluralité ouverte de futurs, non-déterminés, doit au contraire figurer au cœur d'une politique démocratique d'adaptation aux changements climatiques et de vie dans un monde avec un climat changé (Hulme, 2009 ; Baldwin, 2014). Une telle politique ne revient nullement à minimiser l'ampleur ou les conséquences potentielles du réchauffement climatique, mais repose au contraire sur l'imagination démocratique et sur les capacités d'action présentes dans la société.

## Rapport au futur : la responsabilité et le projet

45 Dans ces conditions, un rapport démocratique au futur doit à notre sens se comprendre selon deux modalités principales : la responsabilité et le projet. La responsabilité telle que nous la concevons ici n'est pas ce que Hans Jonas écrit à son sujet, mais ressemble plutôt à la *Verantwortungsethik* wébérienne (Max Weber, [1918-19] 2003, pp. 192-193). Il y a, dans l'action démocratique, une responsabilité prise sur l'incertain, l'acceptation conjointe que le futur est en partie imprévisible et qu'il est néanmoins nécessaire d'agir dans ce contexte, l'inaction n'étant qu'une forme particulière d'action. La responsabilité pour les conséquences des décisions et des actes politiques d'aujourd'hui devra être assumée demain. Bien que le futur soit imprévisible, lorsque les conséquences de nos actes seront passées, il sera toujours possible d'en déterminer les responsabilités (Arendt, 1958). Cela signifie que l'imprévisibilité du futur n'est pas un argument suffisant pour se dégager de toute responsabilité, ou se réfugier dans une forme ou une autre de « principe de précaution » ou d'« action mesurée » (Callon *et al.*, 2001). Il s'agit de plus d'une responsabilité pour soi-même, et non d'une responsabilité pour d'*autres*, qu'ils soient absents, muets, mineurs ou pas encore nés. Elle vise à *prendre* (ou à accepter) une responsabilité pour ses *propres* actes<sup>13</sup>, ce qui implique évidemment qu'on ne peut être responsable que des décisions auxquelles on avait la possibilité effective de participer. C'est donc une responsabilité qui doit être, autant que possible, *collective*. Les décisions démocratiques sont le fait de collectivités, d'assemblées ou de conseils, et si le tragique d'une décision face à un futur incertain ne disparaît nullement dès lors qu'elle est prise de manière démocratique, son imputabilité et le sens politique des conséquences de cette dernière changent tout de même radicalement de nature.

46 Le catastrophisme annihile cette responsabilité-*là* en la rendant de fait impossible dans le présent. D'un côté, comme nous l'avons dit plus haut, certains discours écologiques contemporains sur-responsabilisent les individus quant à des questions secondaires (des sachets en plastique dans les supermarchés aux ampoules économiques) alors même qu'ils les infantilisent sur les sujets cruciaux en les écartant des décisions sur ces derniers (des choix technologiques aux grandes décisions d'investissement qui sont laissées aux détenteurs du capital). À ce titre, la récupération de la notion de responsabilité, dans sa version jonassienne, par les tenants du catastrophisme est un véritable scandale terminologique. Le catastrophisme est en réalité la plus déresponsabilisante des idéologies, car elle construit la figure hautement paradoxale d'une responsabilité *hétéronome*. Au contraire, assumer la responsabilité implique un partage le plus large possible du pouvoir démocratique. Dans ce sens, la principale mesure de réduction de la vulnérabilité face au changement climatique devrait être un accroissement massif de la participation politique et le développement de capacités d'action réelles par les populations sur le contexte politique qui détermine leurs vulnérabilités respectives (Ribot, 2014), à commencer par les décisions d'investissement aujourd'hui en mains privées ou confiées à une élite technocratique<sup>14</sup>.

47 Il s'agit ensuite de comprendre le rapport démocratique au futur sous la forme du *projet* qui est poursuivi tout en s'amendant en permanence, et qu'il ne faut pas confondre avec le « temps du projet » dont parle Jean-Pierre Dupuy (Dupuy, 2002, pp. 190-197). Comprendre ainsi la démocratie comme un projet signifie qu'elle n'est ni quelque forme de téléologie, ni un système clos et achevé, mais une image à *la fois* inatteignable et évolutive (Derrida, 2003). Le projet démocratique n'est ni certain, ni fatal, il ne va pas « dans le sens de l'histoire » ; il est au contraire rare, menacé, fragile, et il nécessite une action de tous les instants pour qu'il ne disparaisse pas purement et simplement. Comme le souligne Ribot : « La démocratie est une lutte constante. Elle n'est pas un état auquel on pourrait arriver. Elle est un va-et-vient. Tenter d'y arriver est une lutte qui produit des moments émancipateurs, aussi brefs puissent-ils être » (Ribot, 2014, p. 32. Notre traduction).

48 Le catastrophisme, tout au contraire, signifie la disparition totale de tout projet, puisque le rapport au futur qu'il construit ne peut se comprendre que sous la double figure de la catastrophe à venir (à retarder comme chez Günther Anders, ou à conjurer comme chez Dupuy) et de la préservation du présent. Seuls deux futurs sont possibles dans ces théories : l'avènement de la catastrophe ou son évitement grâce aux remèdes que l'on veut imposer au monde. Dans les deux cas, ils sont pleinement déterminés et ne dépendent que d'une décision dont on répète sans cesse que le moment où elle deviendra impossible se rapproche à grande vitesse. Toute autre figure du futur a disparu, et tout particulièrement celle qui accompagne selon nous une pratique démocratique. Cette figure, qui congédie toute certitude sur le futur et pose en même temps que ce dernier *doit* être différent du présent pour valoir la peine d'être vécu, représente un renversement radical des thèses catastrophistes.

### Autonomie du présent, altérité du passé et du futur

49 Les indications qui précèdent convergent vers deux valeurs dépendantes l'une de l'autre : l'altérité du passé et du futur et l'autonomie du présent, qui contrastent radicalement avec les discours que nous avons présentés plus haut. Si une société démocratique doit être autonome par rapport aux autres sociétés, elle doit aussi l'être par rapport à elle-même, c'est-à-dire par rapport à son passé et à son futur. Cette autonomie dans le présent ne doit nullement équivaloir à un « présent autarcique » (Laïdi, 2002, pp. 101-129) ou à quelque forme de « présentisme » (Hartog, 2003, pp. 207-218 ; Rosanvallon, 2010), c'est-à-dire un présent qui serait *seul* et séparé des autres dimensions de la temporalité. L'autonomie du présent présuppose bien au contraire l'institution de rapports autonomes (décidés explicitement et librement) au passé et au futur, ce qui signifie que ceux-ci ne colonisent plus l'action dans le présent.

50 Le futur doit donc être considéré dans son *altérité* par rapport au présent. Les changements incertains qui fondent le temps produiront nécessairement un futur *autre* (Castoriadis, 2000, pp. 307-348). Penser l'altérité du futur s'oppose aux conceptions temporelles qui consistent à

le poser soit comme *identique*, soit comme *étranger* au présent. L'altérité du futur n'est jamais suffisamment faible pour qu'on puisse l'anticiper complètement, et jamais trop forte pour que ce futur devienne totalement obscur. Le futur n'est ni rejeté, ni ignoré, ni arraisonné, ni absorbé par le présent, mais il permet de définir le rapport que l'on entretient avec lui. Le futur, comme d'ailleurs le passé, informe notre rapport au présent, mais ne doit pas le déterminer. En ce sens, il ne doit pas y avoir d'*autorité* du passé ou du futur dans un cadre démocratique, ils représentent au mieux des sources de « renseignements », pour reprendre le mot de Tocqueville dans *La démocratie en Amérique*. L'autonomie du présent s'oppose ainsi à l'hétéronomie par le futur, dont le catastrophisme n'est qu'une des versions, particulièrement retorse puisqu'elle fait de la survie de l'humanité, c'est-à-dire d'une valeur *a priori* incontestable, son argument principal. Elle place le présent sous la domination d'un futur dont la connaissance exacte est réservée à quelques élus, savants ou prophètes. Comme l'écrit Michaël Føessel :

« Il existerait un *savoir* de l'avenir (une "futurologie") qui commanderait d'agir ici et maintenant pour se préserver autant que possible de ce que l'on juge, par ailleurs, quasiment inéluctable. Cette primauté de la connaissance scientifique sur l'action politique repose sur un concept étroit de la raison, mais aussi sur une objectivation du temps qui rompt avec la valorisation démocratique de l'incertitude. » (Føessel, 2012b, p. 284)

- 51 Dès lors, les multiples théories écologiques cherchant à démontrer la prééminence du futur sur le présent (de l'idée des « générations futures » au « principe responsabilité » ou à « l'heuristique de la crainte ») sont, en dernière analyse, *antidémocratiques*. Comme Tocqueville l'avait déjà noté, le souci du futur est fondamentalement aristocratique, la démocratie demeurant centrée sur le présent. C'est d'ailleurs bien ce trait que l'aristocrate Tocqueville, avant beaucoup d'autres, lui reprochait (Tocqueville, [1835] 1992, pp. 308-309). Réhabiliter le souci du présent comme temporalité la plus authentiquement démocratique nous semble ainsi représenter un travail théorique et politique nécessaire (Chollet, 2011 ; Poirier, 2014).

## Quelques remarques en forme de conclusion

- 52 Ce qu'il faut donc établir aujourd'hui, contre les discours catastrophistes dont nous avons rendu compte, c'est que la catastrophe écologique (et sociale, politique, économique) n'est pas à venir, mais qu'elle est déjà présente, reprenant ainsi cette remarque capitale de Walter Benjamin datant de 1939 et citée en exergue du présent texte. La multiplicité des crises socio-écologiques (qu'il s'agisse par exemple de l'accès à l'eau potable, des épidémies, des famines, des pollutions industrielles, des bidonvilles, des inégalités dans l'accès à la santé, de la destruction des écosystèmes, etc.) ne nous permet pas de juger que le présent soit bon et digne d'être conservé, sous le prétexte que le futur sera nécessairement plus catastrophique. C'est bien contre cette catastrophe existante, et la violence actuelle, qu'agissent celles et ceux qui se battent aujourd'hui dans des luttes écologiques et sociales qui ont été nommées l'« écologie des pauvres » (Martinez-Alier, 2004 ; Nixon, 2011). C'est donc d'abord contre la catastrophe écologique et sociale présente que l'action est requise d'un point de vue démocratique, et non pour se prémunir d'un hypothétique (et unique) désastre futur. La colonisation du présent par l'imaginaire d'une catastrophe à venir, en inversant la temporalité démocratique et en présidant au retour d'un temps déterminé, nous semble donc puissamment antidémocratique.
- 53 En outre, il importe aussi de sortir de l'idée qu'il existerait une crise écologique généralisée conduisant nécessairement vers un futur prévisible et invariablement terrifiant si l'on ne suit pas urgemment les recommandations énoncées par ces mêmes futurologues. Il faut remplacer cette représentation faussée par l'analyse de la multiplicité (et de l'imbrication) des crises du métabolisme socio-écologique. Il ne s'agit surtout pas de nier la réalité du changement climatique, mais de pointer que ce changement est une agrégation de phénomènes contradictoires, dont les effets sont extrêmement différenciés géographiquement et socialement, et dont la résolution ne saurait se réduire à l'élimination d'une variable unique (le carbone, pour ne prendre qu'un exemple). Ce fétichisme, que l'on retrouve dans les initiatives telles que la « société post-carbone » ou dans certaines variantes du « Green New Deal », permet d'abstraire la production de gaz à effet de serre des rapports sociaux dans

lesquels elle est enchâssée, et prétend fournir en retour des solutions purement techniques à des problèmes qui sont en fait sociaux et politiques (Swyngedouw, 2010a). Cette multiplicité de crises rend impossible l'anticipation précise du futur qui imposerait en retour des mesures incontestables. Car la connaissance supposée parfaite du futur débouche toujours sur une politique tout aussi parfaite et rationalisée dans le présent, c'est-à-dire sur un ensemble de décisions se présentant comme *incontestables*.

54 L'action politique démocratique nécessite de reconnaître que c'est au sein du présent que se déploient les divisions sociales déterminant la répartition des biens et des maux écologiques. Elle suppose donc également que cette répartition et la régulation de la production de la nature (et donc de vulnérabilités différenciées selon le genre, la race, la classe, l'origine, etc.) sont des enjeux proprement politiques, qui ne ressortissent pas de l'expertise scientifique (de la loi de l'entropie, des « limites de la croissance » aux « limites planétaires »), voire de celle de sages qui auraient à cœur les « intérêts suprêmes de l'Humanité ». Les récits d'anticipation dont les théories catastrophistes raffolent ne nous disent rien sur ces inégalités présentes ; elles ont bien davantage la fâcheuse tendance de minimiser ces dernières en dessinant des futurs si apocalyptiques que les inégalités « normales » dont nous faisons l'expérience tous les jours semblent dérisoires en comparaison. Or c'est précisément cette transformation, que permet le basculement du discours politique vers le futur (et vers *ce* futur catastrophiste-là, devrions-nous ajouter), qui doit être dénoncée d'un point de vue démocratique. La résistance à ce discours implique, nous l'avons dit, une redéfinition des rapports entre présent et futur d'abord, et de la nature du futur lui-même ensuite.

55 Le projet écologique est un projet politique (à notre sens nécessairement démocratique), qui doit mettre en discussion les fondements de l'ordre politique, social et économique contemporain (Gorz, 2008). La catastrophe actuelle implique effectivement une transformation radicale (à commencer par celle des rapports de propriété existants), non pas pour préserver ce qui est, mais bien plutôt pour transformer notre présent. Si l'on vise l'émancipation humaine, cela passera nécessairement par la régulation explicite, collective et autonome des métabolismes socio-écologiques.

## Biographie

56 Antoine Chollet est chercheur au Centre Walras-Pareto d'histoire de la pensée économique et politique (CWP) de l'Université de Lausanne, et docteur en science politique de l'Institut d'Études Politiques de Paris avec une thèse portant sur les rapports entre temps et démocratie (*Les temps de la démocratie*, Dalloz, 2011). Il a publié *La Suisse, nation fêlée* en 2006 (Presses du Belvédère), ainsi que *Défendre la démocratie directe* en 2011 (Presses polytechniques et universitaires romandes).

57 Romain Felli est collaborateur scientifique au département de science politique et relations internationales de l'Université de Genève, au bénéfice d'une bourse de relèvement académique « Ambizione » du Fonds National suisse de la recherche scientifique (FNS). Ses travaux, publiés dans *Environment and Planning A*, *International Environmental Agreements*, *Social and Cultural Geography*, *New Political Economy*, *Review of International Political Economy*, *Historical Materialism*, et *Environmental Politics*, portent sur le développement durable, l'écologie politique, la gouvernance environnementale internationale, la théorie sociale et politique, ainsi que les politiques d'adaptation au changement climatique.

## Remerciements

58 Romain Felli tient à remercier le FNS pour son soutien financier (subside Ambizione, n° 148071) à sa recherche en cours sur les politiques d'adaptation aux changements environnementaux.

---

## Bibliographie

- Adam B., 1990, *Time and Social Theory*, Polity Press, Cambridge, 192 p.  
 Adam B., C. Groves, 2007, *Future Matters*, Brill, Leyde, 218 p.

- Aitken M., 2012, Changing climate, changing democracy : a cautionary tale, *Environmental Politics*, 21, 2, pp. 211-229.
- Arendt H., 1958, *The Human Condition*, The University of Chicago Press, Chicago, 349 p.
- Aron R., 2007, *Leçons sur l'histoire*, LGF, Paris, 602 p.
- Balibar É., 1997, *La crainte des masses*, Galilée, Paris, 456 p.
- Baldwin A., 2014, Pluralising Climate Change and Migration : An Argument in Favour of Open Futures, *Geography Compass*, 8, pp. 516-528.
- Bassett, T. J. et C. Fogelman, 2013, Déjà vu or something new ? The adaptation concept in the climate change literature, *Geoforum* 48, pp. 42-53.
- Bayart, J.-F., 2004, *Le gouvernement du monde, une critique politique de la globalisation*, Fayard, Paris, 448 p.
- Benjamin, W., [1939] 1982, *Charles Baudelaire*, Payot, Paris, 286 p.
- Bettini, G., 2013, Climate Barbarians at the Gate ? A critique of apocalyptic narratives on 'climate refugees', *Geoforum* 45, pp. 63-72.
- Bigo, D., 2005, Suspicion et exception. La mondialisation de l'(in)sécurité ? Réflexions sur le champ des professionnels de la gestion des inquiétudes et analytique de la transnationalisation des processus d'(in)sécurisation, *Cultures et conflits*, 58, pp. 53-100.
- Bonefeld, W., 2012, Freedom and the strong state : on German ordoliberalism, *New Political Economy*, 17 (5), pp. 633-656
- Bourg, D. et K. Whiteside, 2010, *Vers une démocratie écologique, le citoyen, le savant et le politique*, Le Seuil, Paris, 103 p.
- Brand, U., 2012, Green economy – the next oxymoron ? No lessons learned from failures of implementing sustainable development , *GAIA*, 21,1, pp. 28-35.
- Braun, B. P., 2014, A new urban dispositif ? Governing life in an age of climate change. *Environment and Planning D : Society and Space*, 32, 1, pp. 49-64.
- Bridge, G., 2011, Past Peak Oil : Political Economy of Energy Crises. In *Global Political Ecology*, édité par R. Peet, P. Robbins, et M. Watts, Londres, Routledge, pp. 307-324.
- Brodowsky, G., N. Granitz et B. Anderson, 2008, The Best of Times is Now. A study of the gay subculture's attitudes toward time, *Time & Society*, 17, 2/3, pp. 233-260.
- Calhoun, C., 2002, The Class Consciousness of Frequent Travelers : Toward a Critique of Actually Existing Cosmopolitanism, *The South Atlantic Quarterly*, 101, pp. 869-897.
- Callon, M., P. Lascoumes et Y. Barthe, 2001, *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, Le Seuil, Paris, 358 p.
- Castoriadis, C., 2000, *Le monde morcelé*, Seuil, Paris, 349 p.
- Chollet, A., 2011, *Les temps de la démocratie*, Dalloz, Paris, 493 p.
- Collectif, 2013, *Le gouvernement par la peur au temps des catastrophes*, Les éditions de la roue, Villasavary, 165 p.
- Dalby, S., 2009, *Security and Environmental Change*, Polity Press, Cambridge, 200 p.
- Derrida, J., 2003, *Voyous, deux essais sur la raison*, Galilée, Paris, 219 p.
- Detienne, M. (dir.), 1994, *Transcrire les mythologies, tradition, écriture, historicité*, Albin Michel, Paris, 273 p.
- Dupuy, J.-P., 2004, *Pour un catastrophisme éclairé*, Le Seuil, Paris, 219 p.
- Dyer, G., 2009, *Alerte, changement climatique, la menace de guerre*, Robert Laffont, Paris, 318 p.
- Felli, R. et N. Castree, 2012, Neoliberalising adaptation to environmental change : foresight or foreclosure ? *Environment and Planning A*, 44, 1, pp. 1-4.
- Felli, R., 2013, Managing climate insecurity by ensuring continuous capital accumulation : 'climate refugees' and 'climate migrants', *New Political Economy* 18 (3), pp. 337-363.
- Felli, R., 2014, Adaptation et résilience : critique de la nouvelle éthique de la politique environnementale internationale, *Éthique publique*, 16, 1, pp. 101-120.
- Felli, R., 2015, Environment, not planning : the neoliberal depoliticisation of environmental policy by means of emissions trading, *Environmental Politics*, 24, 5, pp. 641-660.

- Flipo, F., 2014, *Nature et politique. Contribution à une anthropologie de la modernité et de la globalisation*, Éditions Amsterdam, Paris, 440 p.
- Foessel, M., F. Worms, 2011, La catastrophe est-elle une politique ?, *Esprit*, 374, pp. 54-70.
- Foessel, M., 2012a, La raison de l'apocalypse, *Critique*, 783-784, pp. 666-676.
- Foessel, M., 2012b, *Après la fin du monde, critique de la raison apocalyptique*, Le Seuil, Paris, 294 p.
- Foresight, 2011, *Migration and Global Environmental Change, Final Project Report*, Londres, The Government Office for Science, 238 p.
- Forsyth, T., 2003, *Critical Political Ecology, the Politics of Environmental Science*, Routledge, Londres, 320 p.
- Fresso, J.-B., 2012, *L'apocalypse joyeuse, une histoire du risque technologique*, Le Seuil, Paris, 312 p.
- Gamble, A., 1979, The free economy and the strong state, *The Socialist Register*, 16, pp. 1-25.
- Gorz, A., 2008, *Écologica*, Galilée, Paris, 158 p.
- Hansen, J., 2008, Le réchauffement climatique vingt ans plus tard : au bord du point de bascule, *LaRevueDurable*, 31, pp. 22-25.
- Hajer, M., 1995, *The Politics of Environmental Discourse, Ecological Modernization and the Policy Process*, Clarendon Press, Oxford, 332 p.
- Hartog, F., 2003, *Régimes d'historicité*, Le Seuil, Paris, 263 p.
- Hartog, F. et J. Revel, 2001, *Les usages politiques du passé*, Éditions de l'EHESS, Paris, 206 p.
- Hartmann, B., 2010, Rethinking climate refugees and climate conflict : Rhetoric, reality and the politics of policy discourse, *Journal of International Development*, 22, 2, pp. 233-246.
- Hopkins, R., [2008] 2010, *Manuel de transition, de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Ecosociété, Montréal, 212 p.
- Hulme, M., 2009, *Why we disagree about climate change : understanding controversy, inaction and opportunity*, Cambridge University Press, Cambridge, 392 p.
- Jessop, B., 2007, *State Power : a strategic-relational approach*, Polity Press, Cambridge, 301 p.
- Jonas, H., [1979] 1991, *Le principe responsabilité, une éthique pour la civilisation technologique*, Cerf, Paris, 470 p.
- Juvin, H., 2008, *Produire le monde*, Gallimard, Paris, 313 p.
- Kavka, G. et V. Warren, 1983, Political representation for future generations, 19 p., Elliot R., A. Gare (dir.), *Environmental Philosophy. A Collection of Readings*, Penn State University Press, University Park, 384 p, pp. 21-39.
- Kenis, A. et M. Lievens, 2014, Searching for 'the political' in environmental politics, *Environmental Politics*, 23, 4, pp. 531-548.
- Laidi, Z., 2002, *Le sacre du présent*, Flammarion, Paris, 278 p.
- Lefort, C., 1981, *L'invention démocratique*, Fayard, Paris, 333 p.
- Le Goff, J., 1960, Au Moyen Âge : temps de l'Église et temps du marchand, *Annales*, 15, 3, pp. 417-433.
- Lilley, S., D. McNally, E. Yuen et J. Davis, 2012, *Catastrophism, The Apocalyptic Politics of Collapse and Rebirth*, PM Press, Oakland, 163 p.
- Liverman, D., 2009, Conventions of climate change : constructions of danger and the dispossession of the atmosphere, *Journal of Historical Geography*, 35, pp. 279-296.
- Luhmann, N., 1976, The Future Cannot Begin, *Social Research*, 43, 1, pp. 130-152.
- McLeman, R. et B. Smit, 2006, Changement climatique, migrations et sécurité, *Les Cahiers de la sécurité*, 63, pp. 95-120.
- McNamara, K. et C. Gibson, 2009, "We do not want to leave our land" : Pacific Ambassadors at the United Nations Resist the Category of "Climate Refugees", *Geoforum*, 40, pp. 475-483.
- Magné, N., 2009, Le catastrophisme climatique dans le cinéma grand public, *Ethnologie française*, 39, 4, pp. 687-695.
- Martinez-Alier, J., 2002, *The Environmentalism of the Poor : a Study of Ecological Conflicts and Valuation*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham, 312 p.
- Méheust, B., 2009, *La politique de l'oxymore*, La Découverte/Les empêcheurs de penser en rond, Paris, 161 p.



- Merleau-Ponty, M., 1947, *Humanisme et terreur*, Gallimard, Paris, 206 p.
- Miliband, R., 1977, *Marxism and Politics*, Oxford University Press, Oxford, 199 p.
- Myers, N. et J. Kent, 1995, *Environmental Exodus : An Emergent Crisis in the Global Arena*, The Climate Institute, Washington, 246 p.
- Negri, A., 2005, *Time for Revolution*, Continuum, Londres, New York, 271 p.
- Nixon, R., 2011, *Slow Violence and the Environmentalism of the Poor*, Harvard University Press, Cambridge (Mass.), 353 p.
- O'Brien, K., 2012, Global environmental change II : From Adaptation to deliberate transformation, *Progress in Human Geography*, 36, 5, pp. 667-676.
- Oreskes, N. et E. Conway, 2014, *L'effondrement de la civilisation occidentale*, Les Liens qui Libèrent, Paris, 128 p.
- Paddock, W. et P. Paddock, 1967, *Famine 1975 ! America's Decision : Who will survive*, Little Brown, Boston, 286 p.
- Parr, A., 2013, *The Wrath of Capital : Neoliberalism and Climate Change Politics*, Columbia University Press, New York, 216 p.
- Paterson, M. et J. Strippel, 2010, My Space : governing individuals' carbon emissions, *Environment and Planning D : Society and Space*, 28, 2, pp. 341-362.
- Poirier, N., 2014, Pour une politique du présent, *Espacestems.net*, [en ligne], <http://www.espacestems.net/articles/pour-une-politique-du-present/>, consulté le 08.11.2014.
- Rebotier, J., 2014, Adaptation aux changements environnementaux et territoires. Questions de (science en) société, *Sud-Ouest Européen*, 37, pp. 5-14.
- Ribot, J., 2014, Cause and response : vulnerability and climate in the Anthropocene, *The Journal of Peasant Studies*, 41, 5, pp. 667-705.
- Riesel, R. et J. Semprun, 2008, *Catastrophisme, administration du désastre et soumission durable*, l'Encyclopédie des nuisances, Paris, 129 p.
- Rifkin, J., 1987, *Time Wars*, Henry Holt, New York, 263 p.
- Robin, C., 2004, *Fear, the History of a Political Idea*, Oxford University Press, Oxford, 316 p.
- Rosanvallon, P., 2010, Le souci du long terme, 12 p., Bourg D., A. Papaux, *Vers une société sobre et désirable*, Presses Universitaires de France, Paris, pp. 151-162.
- Rousseas, S., *Capitalism and catastrophe : a critical appraisal of the limits to capitalism*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Scerri, A., 2009, Paradoxes of Increased Individuation and Public Awareness of Environmental Issues, *Environmental Politics*, 18, 4, pp. 467-485.
- Schneider, S. H. et L. Mesriow, 1976, *The Genesis Strategy : Climate and Global Survival*, Plenum Press, New York, 419 p.
- Semal, L. et B. Villalba, 2013, Obsolescence de la durée. La politique peut-elle continuer à disqualifier le délai ?, 20 p., Vivien F.-D. et al., *L'évaluation de la durabilité*, Éditions Quæ, Versailles, pp. 81-100.
- Singer, P., 2004, *One World : The Ethics of Globalization*, 2<sup>nd</sup> ed., Yale University Press, New Haven, 235 p.
- Swyngedouw, E., 2010a, Apocalypse Forever ? Post-Political Populism and the Specter of Climate Change, *Theory Culture & Society*, 27, 2-3, pp. 213-232.
- Swyngedouw, E., 2010b, Trouble with Nature : "Ecology as the New Opium for the Masses", 22 p., Healey P., J. Hillier, *Conceptual Challenges for Planning Theory*, Ashgate, Londres, pp. 299-320.
- Swyngedouw, E., 2011, Les contradictions de la ville post-politique – A la recherche d'une politique démocratique de production environnementale, in Béal V., Gauthier M., et G. Pinson G. (éds) *Le développement durable changera-t-il la ville ? Le regard des sciences sociales*, Presse Universitaire de Saint-Etienne, pp. 129-115.
- Thompson, D., 2005, Democracy in Time : Popular Sovereignty and Temporal Representation, *Constellations*, 12, 2, pp. 245-261.
- Thompson, E. P., 1967, Time, Work-discipline, and Industrial Capitalism, *Past & Present*, 38, pp. 56-97.
- Tocqueville, A., [1835-40] 1992, *De la démocratie en Amérique*, Gallimard, Paris, 1191 p.
- Tremmel, J., 2006, *Handbook of Intergenerational Justice*, Edward Elgar, Cheltenham, 350 p.

- Verhoeven, H., 2011, Climate Change, Conflict and Development in Sudan : Global Neo-Malthusian Narratives and Local Power Struggles, *Development and Change*, 42, 3, pp. 679-707.
- Villalba, B., 2010, L'écologie politique face au délai et à la contraction démocratique, *Écologie & Politique*, 40, 2, pp. 95-113.
- Wainwright, J. et G. Mann, 2013, Climate Leviathan, *Antipode*, 45, 1, pp. 1-22.
- Weber, M., [1918-19] 2003, *Le savant et le politique*, La Découverte, Paris, 207 p.
- Welzer, H., [2008] 2009, *Les Guerres du climat, pourquoi on tue au XXI<sup>e</sup> siècle*, Gallimard, Paris, 365 p.
- Wisner, B., P. Blaikie, T. Cannon et I. Davis, 2004, *At Risk : Natural Hazards, People's Vulnerability and Disasters*, 2<sup>e</sup> éd., Routledge, Londres, 471 p.

---

## Notes

- 1 Voir le communiqué de presse sur le site de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique dans lequel se trouvent les affiches en question, ainsi que les citations traduites ici par nos soins : <http://newsroom.unfccc.int/unfccc-newsroom/peoples-climate-march-chooses-inspiring-posters/> (visité le 14.11.2014).
- 2 Comme le dit l'adage répété à l'envi : « la Terre n'est pas léguée par nos ancêtres, elle est prêtée par nos enfants ». Nous ne pouvons nous arrêter ici sur le problème de l'hétéronormativité postulé par une philosophie du monde centrée sur la « génération » et sur le sort de « nos » enfants (Brodowsky, Granitz, Anderson, 2008).
- 3 <http://newsroom.unfccc.int/unfccc-newsroom/peoples-climate-march-chooses-inspiring-posters/> (visité le 14.11.2014).
- 4 Sur cette même page figure aussi une vidéo contenant des interviews des créateurs des affiches. La citation, que nous traduisons, apparaît vers l'50.
- 5 Nous ne prétendons pas d'ailleurs épuiser, par le catastrophisme, le vaste champ des discours écologistes contemporains (pour un panorama, voir Flipo, 2014).
- 6 Pour des analyses complémentaires, nous renvoyons en particulier à : Lilley *et al.*, 2012. Il ne faut pas en outre confondre catastrophisme et les théories du « délai » inspirées de Günther Anders, et reprises depuis quelques années en France par Luc Semal et Bruno Villalba (Semal et Villalba, 2013 ; Villalba, 2010).
- 7 Pour l'anecdote, notons qu'il s'agit là d'une des mesures recommandées il y a près de quarante ans par le climatologue Stephen Schneider, qui demandait un segment quotidien de quinze minutes en *prime-time* à la télévision pour éduquer le public sur « les conséquences à long terme de nos politiques et de nos actions actuelles » (Schneider, 1976, p. 308).
- 8 Cité dans le *Daily Telegraph* du 27 mai 2014 (<http://www.telegraph.co.uk/news/uknews/prince-charles/10859230/Prince-Charles-reform-capitalism-to-save-the-planet.html>), notre traduction.
- 9 Notons que l'image d'un futur chaotique, marqué par des épuisements malthusiens, est aussi utilisée par certains idéologues du capitalisme pour demander des transformations importantes des modes actuels de régulation de l'économie, mais qui, évidemment, ne vont pas jusqu'à remettre en cause la propriété privée, ou la croissance économique, uniquement leurs modalités de fonctionnement en lien avec l'épuisement de certaines ressources ou puits de pollution. Cette « révolution passive » a été identifiée il y a plus de trente ans par Stephen Rousseas (1979). De ce point de vue, un tel catastrophisme a partie liée avec les idéologies de l'environnement propres au capitalisme, comme la modernisation écologique ou le développement durable (Hajer, 1995), dont le dernier avatar en date est l'« économie verte » (Brand, 2012).
- 10 Ajoutons que toute l'analyse de Conway et Oreskes est biaisée par une compréhension erronée du néolibéralisme comme un simple retrait de l'État et une absence de régulation. Au contraire, le néolibéralisme est une reconfiguration de l'État et de ses régulations, et l'utilisation de sa puissance au service des classes possédantes. La problématique du néolibéralisme n'est pas plus ou moins d'État, mais plus ou moins de pouvoir, et pour qui (Bayart, 2004 ; Bonefeld, 2012 ; Gamble, 1979 ; Jessop, 2007).
- 11 Il fallait croire à la « fin des territoires » il y a quelques années pour pouvoir proclamer aujourd'hui leur retour, à moins que l'auteur de ces lignes ne fasse qu'exprimer la conscience de classe des *frequent travellers* qui ne s'étaient pas rendus compte que, pour l'immense majorité de la population mondiale, le contrôle territorial avait continué d'exister dans toute sa concrétude (Calhoun, 2002).
- 12 Les approches en termes de « résilience » qui s'imposent dans les débats autour de l'adaptation aux changements climatiques tordent le curseur dans l'autre sens. En postulant une incertitude et une imprévisibilité quasi-ontologique, elles rendent au contraire difficile, voire impossible, la constitution d'un *projet* politique, au sens où nous le définissons plus loin (Felli, 2014).

13 Nous parlons donc de « responsabilité-causalité », et non de « responsabilité-culpabilité », pour reprendre une distinction aronienne (Aron, 2007, pp. 353-377).

14 Dans une moindre mesure, on peut se demander à quel point l'imaginaire catastrophiste, en centrant l'attention sur la catastrophe à éviter (et donc sur l'« atténuation ») est aujourd'hui devenu l'un des principaux obstacles à une discussion sérieuse sur les mesures internationales d'adaptation au changement climatique (et à leur financement).

---

### *Pour citer cet article*

#### Référence électronique

Antoine Chollet et Romain Felli, « Le catastrophisme écologique contre la démocratie », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 15 Numéro 2 | Septembre 2015, mis en ligne le 05 octobre 2015, consulté le 19 novembre 2015. URL : <http://vertigo.revues.org/16427> ; DOI : 10.4000/vertigo.16427

---

### *À propos des auteurs*

#### **Antoine Chollet**

Maître assistant, Centre Walras-Pareto d'études interdisciplinaires de la pensée économique et politique, Institut d'études politiques, historiques et internationales, Université de Lausanne., IEPHI, Géopolis, Université de Lausanne, 1015 Lausanne, Suisse, [antoine.chollet@unil.ch](mailto:antoine.chollet@unil.ch)

#### **Romain Felli**

Collaborateur scientifique, Département de science politique et relations internationales, groupe de recherche « Politique, environnement et territoire », Université de Genève, et chercheur boursier « Ambizione » du Fonds National de la recherche scientifique, Suisse, DSPRI, Uni-Mail, Bureau 4328, 40, Bd. du Pont d'Arve, CH-1211, Genève 4, Suisse, [romain.felli@unige.ch](mailto:romain.felli@unige.ch)

---

### *Droits d'auteur*

© Tous droits réservés

---

### *Résumés*

Il s'agit dans cet article d'interroger le régime temporel spécifique associé au catastrophisme écologique, et en particulier dans sa variante climatique. Nous cherchons à montrer que les images du futur qui sont utilisées dans les discours catastrophistes, que nous décrivons et dont nous analysons les différentes formes, produisent des positions politiques antidémocratiques. Dès lors, nous plaçons pour leur remplacement par une autre conception du futur, de la temporalité, et du temps lui-même dont nous esquissons les contours sur un plan théorique. Il ne s'agit nullement pour nous de contester la profondeur des crises écologiques que le monde expérimente actuellement, mais au contraire, en les ramenant dans le présent d'une part, et en montrant leur multiplicité contradictoire d'autre part, d'en faire prendre la mesure réelle. C'est ainsi que la possibilité d'une politique démocratique des rapports socio-écologiques peut être comprise.

In this article we aim to analyze the specific temporal regimes associated with the discourses of environmental – and especially, climatic – catastrophe. By empirically describing and analyzing the images of the future used in catastrophist discourses, we seek to demonstrate that these discourses lead to anti-democratic political positions. Hence, we normatively argue for the replacement of these discourses by another understanding of the future, of temporality, and of time itself, and we theoretically define the lineaments of such an understanding. Finally, our aim is not to challenge the severity of the current ecological crises but rather, by way of reframing these crises in a present setting, and by pointing to their contradictory multiplicity,

to contribute to a serious assessment of their nature. Only thus, is it possible to acknowledge the possibility of a democratic politics of socio-ecological relations.

*Entrées d'index*

**Mots-clés** : démocratie, catastrophisme, écologie, temps, futur, changement climatique, adaptation

**Keywords** : democracy, catastrophism, ecology, time, future, climate change, adaptation